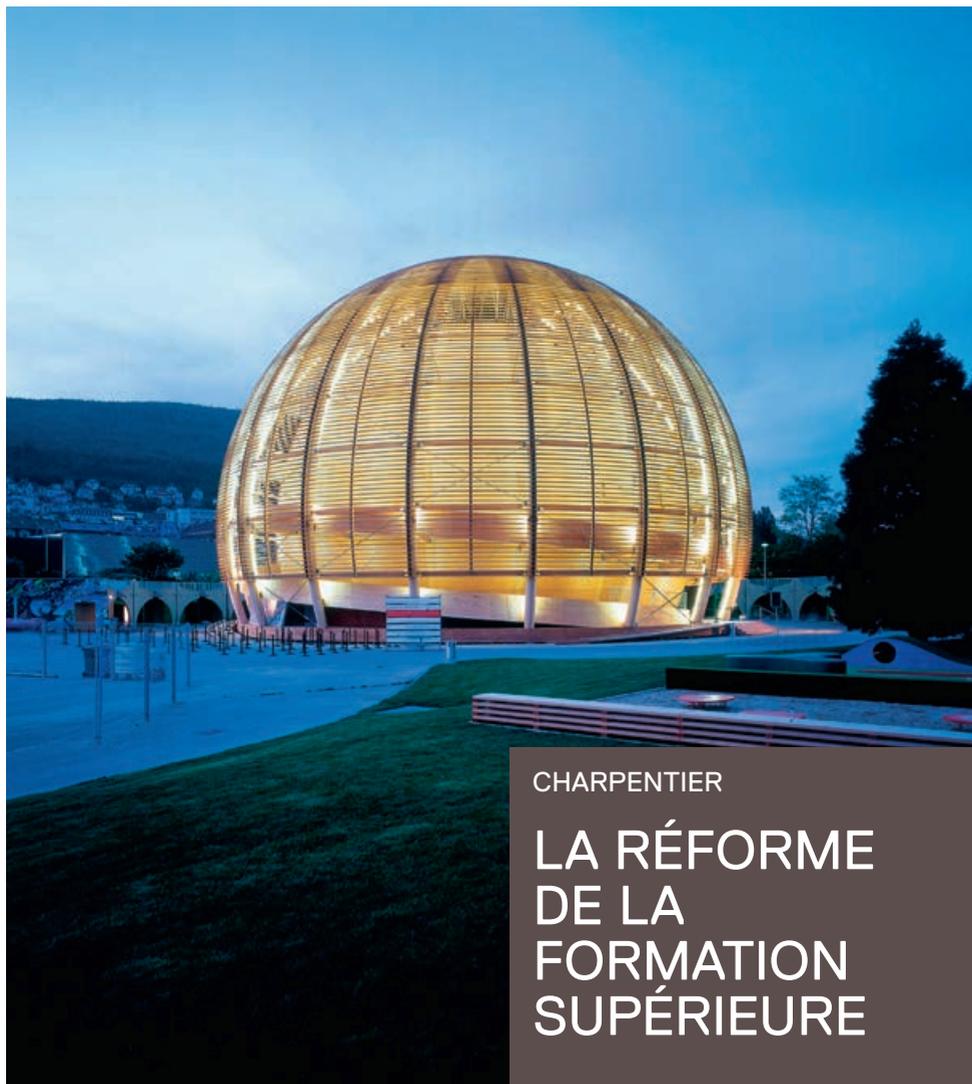


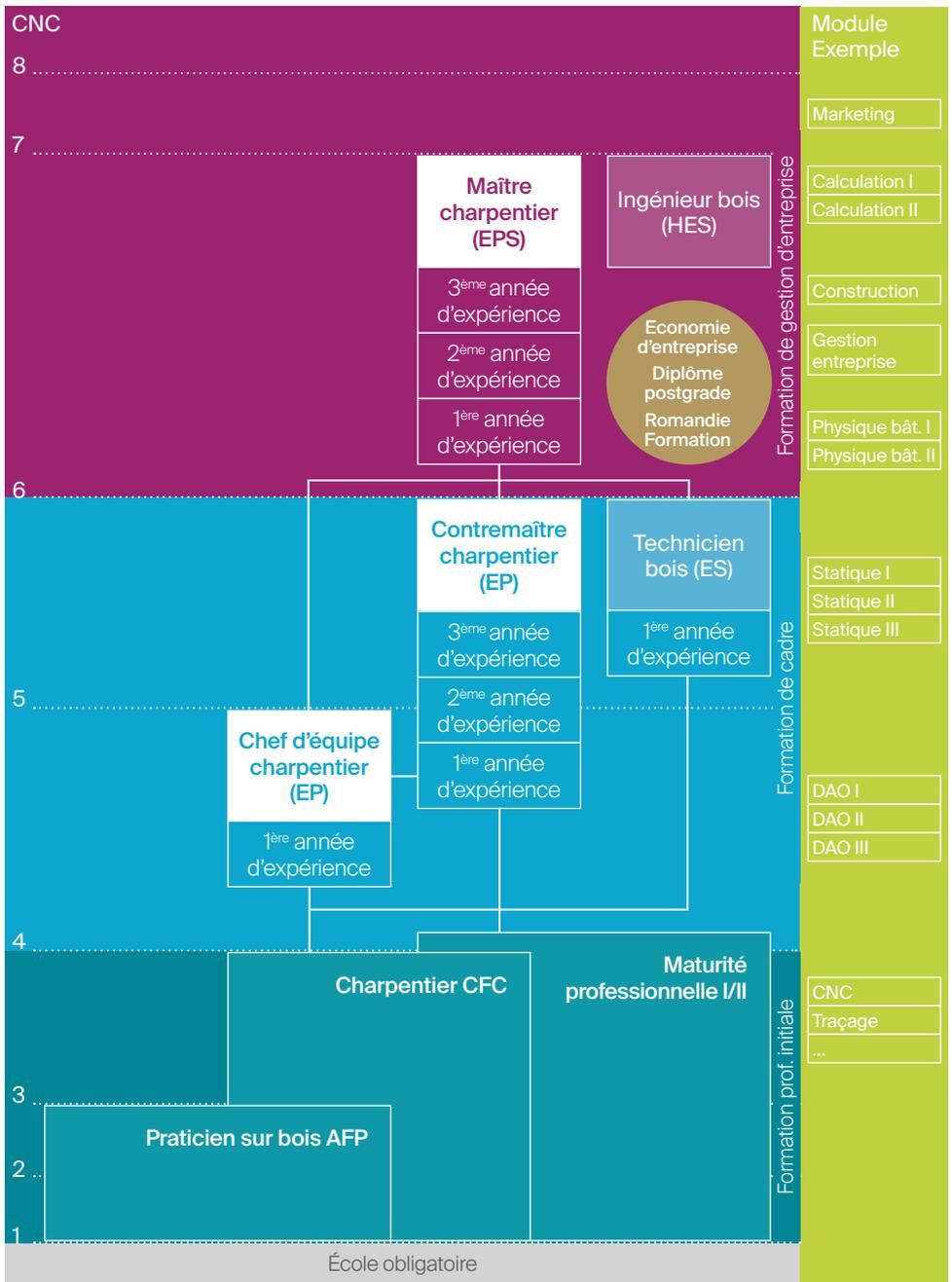
F R E  
+ C  
E M



CHARPENTIER

# LA RÉFORME DE LA FORMATION SUPÉRIEURE

# ÉCHELONS DE CARRIÈRE ET POSSIBILITÉS DE FORMATION DANS LA CHARPENTERIE



# AVANCEMENT DE LA RÉFORME

2017	◀ Démarrage de la réforme	
2018	◀ Profils de qualification (Conférence des grands groupes)	
	◀ Règlements des examens et directives	
	◀ Analyse juridique	État actuel
2019	◀ Procédure de consultation nationale	
	◀ Élaboration des plans d'enseignement	
	◀ Moyens didactiques (Supports numériques)	
2020	◀ Début de la formation	
2021	◀ 1 <sup>er</sup> examen selon les nouveaux règlements d'examen	



# GÉNÉRALITÉS SUR LA RÉFORME

La réforme de la formation professionnelle supérieure élabore en parallèle les trois diplômes de chef d'équipe, de contremaître et de maître charpentier. Les formations de cadres comme technicien ou ingénieur, sans être directement concernées, sont prises en compte dans les réflexions.

## Situation de départ :

Les formations sont aujourd'hui déjà de bon niveau, bien fréquentées et ne nécessitent pas de modifications urgentes.

## Objectifs :

- Orientation sur les compétences opérationnelles professionnelles
- Public-cible : entreprises de 20 à 30 employés
- Tous les diplômes sont référencés dans le Cadre national des certifications de la formation professionnelle (CNC)
- Les profils de qualification sont épurés
- Les objectifs évaluateurs sont axés sur l'avenir
- Trois profils professionnels clairement distincts et trois diplômes indépendants
- Les voies de certification et les admissions doivent rester ouvertes et variées
- Les spécialisations font l'objet de formations continues

- Toutes les formations bénéficient du financement de la formation octroyée par la Confédération
- Plan de carrière continu et flexible

## Mise en œuvre :

- Collaboration étroite avec les prestataires de formation
- Elaboration des moyens didactiques



## CHEF-FE D'ÉQUIPE CHARPENTIER-ÈRE

### Qu'est-ce qui disparaît ?

La note d'expérience, la gestion d'entreprise, les calculs de statique, les efforts de coupe et les calculs.

### Qu'est-ce qui ne change pas ?

- Direction d'une équipe sur le chantier
- Les thèmes tels : les systèmes de construction, les escaliers, l'informatique/DAO/CNC deviennent des compétences opérationnelles

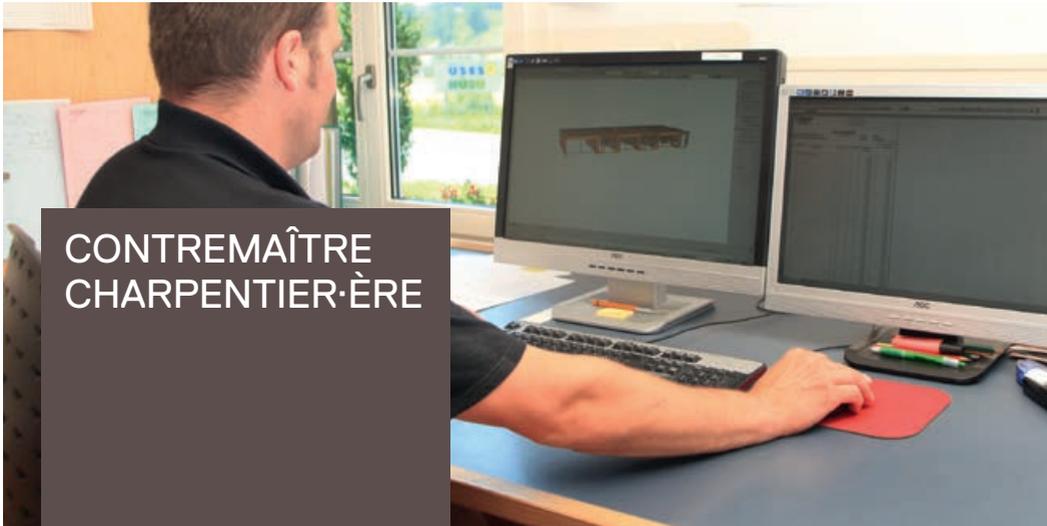
### Qu'est-ce qui est nouveau ?

- L'orientation sur les compétences opérationnelles :
  - 1 | la conduite du personnel
  - 2 | le suivi du chantier
  - 3 | la planification du matériel
  - 4 | la coordination de la logistique
  - 5 | l'exécution de travaux particuliers
  - 6 | l'application de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement
  - 7 | l'application des standards de qualité
- Brevet fédéral
- Niveau CNC 5 (Cadre national des certifications)

- Accent mis sur la pratique : mise en œuvre de projets au niveau opérationnel

### Les chef-fes d'équipe charpentier-ère...

- répartissent les tâches, conduisent le personnel et forment les apprentis sur le plan pratique
- appliquent, avec leur équipe, les standards de qualité de l'entreprise et propres à la branche
- coordonnent l'installation de chantier et sécurisent les places de travail
- contrôlent les échafaudages et les zones de chute, veillent à la maintenance des outils et des machines
- contrôlent la sécurité des collaborateurs et appliquent les prescriptions MSST
- rédigent les rapports de chantier, de matériel et de régie et effectuent des prises de mesures
- planifient les besoins en matériel et en outils et coordonnent leur transport et la logistique de leur chantier
- calculent les mesures de pièces complexes et les fabriquent
- dirigent des constructions, des transformations, des rénovations exigeantes ainsi que des assainissements



## CONTREMAÎTRE CHARPENTIER·ÈRE

### Qu'est-ce qui disparaît ?

Des connaissances en produits et matériaux sont requises au préalable de la formation, d'autres sont mentionnées dans les compétences opérationnelles.

### Qu'est-ce qui ne change pas ?

L'accent est mis sur la préparation et le travail de suivi des projets. Le contremaître demeure la personne de contact pour la partie opérationnelle.

### Qu'est-ce qui est nouveau ?

- Orientation sur les compétences opérationnelles :
  - 1 | préparation des mandats de construction en bois
  - 2 | préparation des travaux de construction en bois
  - 3 | direction des projets de construction en bois
  - 4 | organisation de chantiers
  - 5 | réception d'ouvrages en bois
  - 6 | direction du personnel
- Niveau CNC 6 (plus élevé que chef-fe d'équipe)

### Les contremaîtres charpentier·ère...

- conduisent les entretiens de vente, effectuent les métrés préliminaires, remplissent les soumissions et participent à la préparation des contrats d'entreprise
- élaborent la planification en détail, les plans d'atelier et la listes des matériaux
- définissent les points de contact avec les autres corps de métier et la coordination avec les autres entreprises
- mettent en place le programme de construction et assurent le suivi de leurs propres projets
- élaborent la planification des ressources attribuées
- appliquent les concepts de sécurité et contrôlent les travaux effectués
- préparent les métrés et la post-calculation
- dirigent et forment les collaborateurs sur le plan opérationnel et veillent aux progrès des apprentis



# MAÎTRE CHARPENTIER·ÈRE

## Qu'est-ce qui disparaît ?

L'examen orienté sur les matières enseignées est remplacé par un profil de qualification défini par des compétences opérationnelles.

## Qu'est-ce qui ne change pas ?

Tous les thèmes déjà existants sont maintenant intégrés dans les domaines de compétences opérationnelles.

## Qu'est-ce qui est nouveau ?

- Orientation sur les compétences opérationnelles :
  - 1 | gestion de l'entreprise
  - 2 | mise en œuvre de la politique du personnel
  - 3 | organisation de l'entreprise
  - 4 | gestion financière
  - 5 | approche du marché
  - 6 | gestion des projets
  - 7 | élaboration de solutions techniques
- Niveau CNC 7 (plus élevé que contremaître)
- Accent sur : gestion de l'entreprise, avec la responsabilité générale des projets en cours
- Change-Management et Building Information Modelling (BIM)

## Les maîtres charpentier·ère...

- gèrent l'entreprise, élabore les Business plans en passant par le développement et le suivi des structures et des concepts nécessaires jusqu'à la planification de la succession
- recrutent, dirigent le personnel et veillent à leur formation continue
- organisent l'entreprise au travers de la planification des processus opérationnels et des ressources de l'entreprise et veillent à l'application des standards de qualité et de sécurité
- gèrent les finances, de l'établissement du budget jusqu'à la préparation des comptes annuels
- élaborent les concepts de marketing, acquièrent des clients et entretiennent leur réseau professionnel
- gèrent et suivent les projets, établissent les libellés de soumission, élaborent les concepts de sécurité, les offres et les contrats de service, contrôlent et élaborent la facturation
- développent des concepts de construction et évaluent des éléments de construction, des constructions et des extensions et réalisent les projets selon le BIM

Chemin de Budron H6  
1052 Le Mont-s/Lausanne

E [info@frecem.ch](mailto:info@frecem.ch)  
W [www.frecem.ch](http://www.frecem.ch)

T 021 652 15 53